



# CHARGÉ DE L'ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION POSTALE

## TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > **Chef du service distribution et adressage.**
- > **Chef du bureau distribution.**
- > **Organisateur distribution postale.**

## DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI\* :

Assurer le développement et le suivi de la distribution postale de l'OPT-NC. Etablir des stratégies d'organisation sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

## ACTIVITÉS PRINCIPALES\*\* :

- Contribution à la définition de la stratégie de développement des différents types de distribution postale : boîtes postales (agences et îlots de boîtes postales), domicile (zones urbaines et zones semi-rurales) et poste mobile (zones rurales).
- Etablissement d'études de charge (tournées facteurs, tournées poste mobile).
- Organisation des tournées de distribution (facteur, poste mobile).
- Proposition et mise en place des outils de mesure de charge et de description des itinéraires des tournées.
- Proposition de plans d'actions pour améliorer la productivité de la distribution : contribution à la mise à jour des procédures, déploiement des boîtes postales, des îlots de boîtes postales (IBP).
- Veille de la qualité du service pour tous les types de distribution.
- Mises à jour du Système d'Information Géographique (SIG).
- Accompagnement des mairies dans la mise en place de leur adressage.
- Travail en collaboration avec les institutions (Provinces, mairies, coutumiers...), les promoteurs et lotisseurs et les chefs d'agences afin d'anticiper les besoins en distribution postale (à domicile, poste mobile, IBP...).
- Suivi des raccordements de distribution à domicile et des parcs IBP.

## ACTIVITÉS SECONDAIRES :

- Référénts auprès des services internes de l'Office sur l'adressage et sur la distribution postale.
- Renseignement et conseil aux clients en matière de distribution du courrier et des colis.
- Traitement des réclamations complexes concernant la distribution postale.

## COMPÉTENCES REQUISES\*\*\* :

### savoirs

#### Connaissance :

- De l'organisation et du fonctionnement de l'OPT-NC.
- Du domaine postal.
- Du SIG de l'OPT-NC : ESRI.

### savoir-faire

- Appliquer les règles d'hygiène et sécurité en vigueur.
- Communiquer efficacement à l'oral et à l'écrit avec des interlocuteurs variés.
- Négocier avec des institutions publiques et des entreprises privées.
- Renseigner et conseiller les clients.
- Identifier et anticiper les problèmes.
- Analyser des plans de charges et organiser le travail en conséquence.

### comportements professionnels

- Qualités relationnelles
- Diplomatie.
- Autonomie.
- Capacité d'initiative.
- Aptitude au changement.
- Disponibilité.
- Sens de l'anticipation.
- Esprit d'analyse.
- Sens de l'organisation.
- Rigueur.

## PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

Déplacements fréquents sur tout le territoire, parfois sur plusieurs jours.

## CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

### Prérequis à l'emploi

Permis B.

### Formations nécessaires à l'emploi

## PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

Coordinateur courrier colis.

## EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

### Possibilités d'emplois précédents

Coordinateur courrier colis.

Chargé de la distribution postale.

### Evolutions potentielles vers d'autres emplois

Gestionnaire de centre d'exploitation.

Chargé de l'organisation/procédures et de la réglementation.

Directeur.

## TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

### Facteurs clés d'évolution à moyen terme

- Le SIG occupe une place grandissante dans cet emploi.
- Equipement en matériel numérique (type tablette) : modernisation des applications utilisées.

### Conséquences sur les activités et les compétences

- Développement d'un travail sur les SIG, un référentiel unique de géolocalisation des clients.
- Acquisition de savoirs et savoir-faire en lien avec les nouveaux outils.

*\*Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*\*\* Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

*\*\*\*Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*

